



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le 07/07/2021 5 2 0

ID : 059-265904565-20210701-N701072021-DE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES
INFORMATION AU CANDIDAT RETENU¹

NOTI1

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

CCAS DE PECQUENCOURT
Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
59146 PECQUENCOURT
Tél. : 03 27 94 49 80 – Mail. : mairie@pecquencourt.fr

B - Objet de la consultation.

Marché de services liés à l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eau des bâtiments du CCAS de PECQUENCOURT

C - Identification du candidat retenu.

ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE Solutions
Agence Nord Pas de Calais
Parc de l'Horizon
Immeuble Oxygène – 10 Avenue de l'Horizon
CS 80018 – 59 651 VILLENEUVE D'ASCQ
03.28.53.24.24
Siret : 552 046 955 0377

D - Information au candidat retenu.

Je vous informe que l'offre que vous avez faite, au titre de la consultation désignée ci-dessus, a été retenue :

- pour l'ensemble du marché public ou de l'accord-cadre (*en cas de non allotissement*).
- pour le(s) lot(s) de la procédure de passation du marché public ou de l'accord-cadre (*en cas d'allotissement*) :

E - Délai de transmission, par le candidat retenu, des attestations sociales et fiscales.

Pour permettre la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre, vous devez me transmettre, les documents figurant :

- en rubrique F (candidat individuel ou membre du groupement établi en France) ;
- en rubrique G (candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger).

F- Candidat individuel ou membre du groupement établi en France.

F1 - Dans tous les cas :

- Une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales datant de moins de 6 mois (article D 8222-5-1°-a du code du travail).
- Une attestation sur l'honneur du dépôt auprès de l'administration fiscale, à la date de l'attestation, de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires (article D 8222-5-1°-b du code du travail).
- Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

F2 - Dans le cas où l'immatriculation de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) est obligatoire, ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants (article D 8222-5-2° du code du travail) :

- Un extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois.
- Une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM.
- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente.
- Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

F3 - Dans le cas où il n'est pas tenu de s'immatriculer au RCS ou au RM et n'est pas en mesure de produire un extrait K ou K-bis ou une carte d'identification justifiant de son inscription au RM, le candidat individuel ou le membre du groupement doit produire le récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises (article D 8222-5-1°-b du code du travail).

G - Candidat individuel ou membre du groupement établi ou domicilié à l'étranger.

G1 - Dans tous les cas :

Un document qui mentionne (article D 8222-7-1°-a du code du travail) :

- en cas d'assujettissement à la TVA, son numéro individuel d'identification à la TVA en France, attribué par la direction des finances publiques en application de l'article 286 ter du code général des impôts.

OU

- pour le candidat individuel ou le membre du groupement qui n'est pas tenu d'avoir un numéro individuel d'identification à la TVA en France : un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France.
- Un document attestant la régularité de sa situation sociale au regard (article D 8222-7-1°-b du code du travail) :
 - du règlement CE n° 1408/71 du 14 juin 1971 ou d'une convention internationale de sécurité sociale.

OU

- une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme français de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations sociales et datant de moins de six mois.

- Un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites.
Lorsqu'un certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par le candidat individuel ou le membre du groupement devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

G2 - Dans le cas où son immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire, l'un des documents suivants (article D 8222-7-2° du code du travail) :

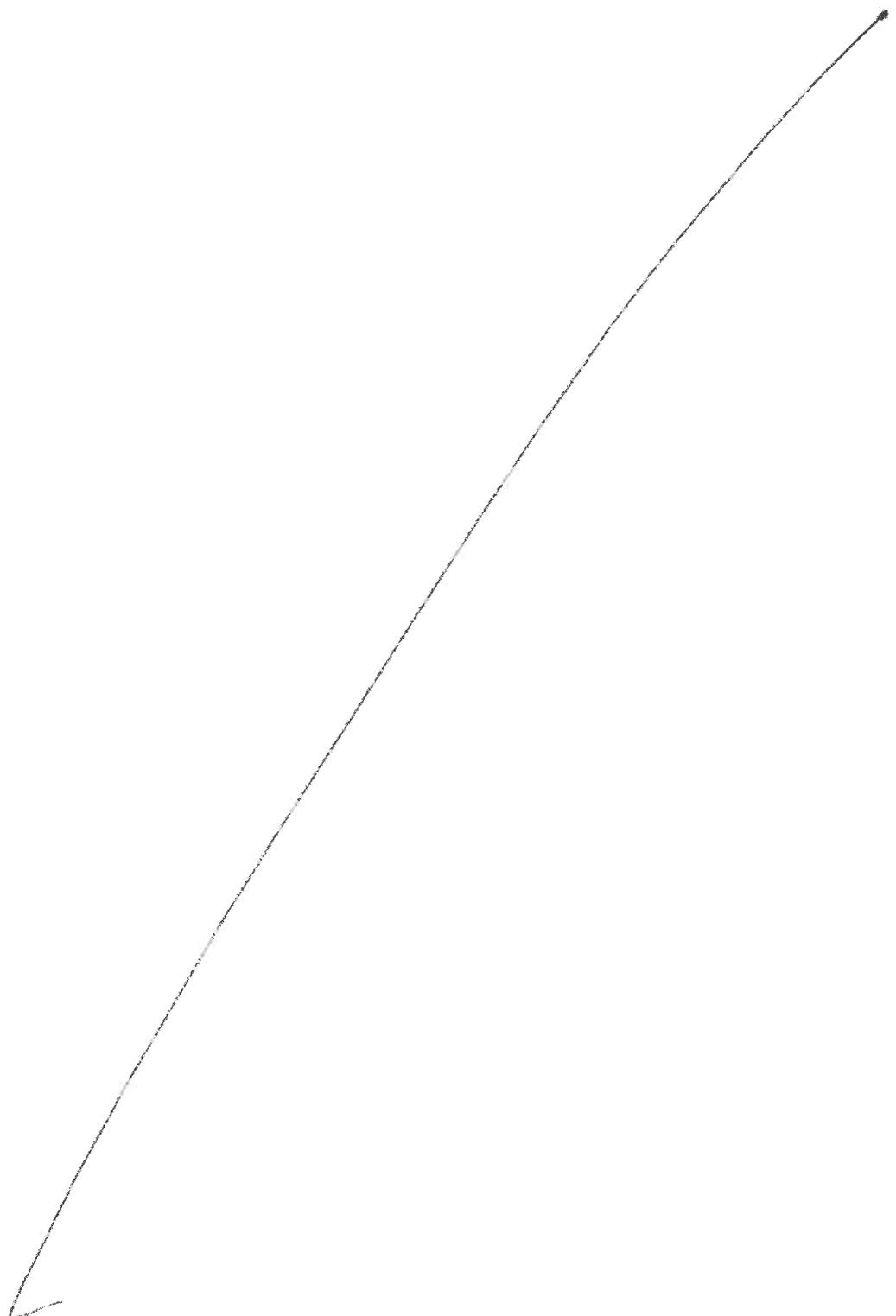
- Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription.
- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel.
- Pour les entreprises en cours de création, un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de six mois.

H - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

A Pecquencourt le 26 juin 2021

Joël PIERRACHE,
Président du CCAS de Pecquencourt





Attestation des échanges

Identification de la consultation

Référence de la consultation:

2021-004

Intitulé de la consultation:

Exploitation des installations de chauffage

Objet de la consultation:

Exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eaux des bâtiments du CCAS de Pecquencourt

Date et heure limite de remise des plis:

04/06/2021 12:00

Entité publique:

30456 - MAIRIE DE PECQUENCOURT

Entités d'Achat:

30456 - MAIRIE DE PECQUENCOURT

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le 07/07/2021 15:10

ID : 059-265904565-20210701-N701072021-DE

Identification de l'échange

Objet:

Courrier d'attribution

Emetteur:

MAIRIE DE PECQUENCOURT

Destinataire:

commerce.cofely.npdc@engie.com

Résumé des échanges

Événement	Date / Heure
Envoi du courrier par MAIRIE DE PECQUENCOURT à commerce.cofely.npdc@engie.com	29/06/2021 09:50:49
Courrier délivré à commerce.cofely.npdc@engie.com	29/06/2021 09:50:55
Courrier lu par commerce.cofely.npdc@engie.com	29/06/2021 09:56:28

Détail des échanges

Courrier initial

Date d'envoi : 29/06/2021 09:50:49

Objet : Courrier d'attribution

De : MAIRIE DE PECQUENCOURT

À : commerce.cofely.npdc@engie.com

Bonjour,

J'ai l'honneur de vous informer que vous avez été désigné attributaire de la consultation citée en référence.

Je vous informe que le contrat ne sera valablement formé qu'après sa signature par un représentant habilité, et ne produira ses effets qu'au terme de la notification dudit marché.

Merci de votre intérêt pour cette consultation.

La plate-forme de dématérialisation des marchés publics

Consultation concernée par cet échange

Référence | Intitulé : 2021-004 | Exploitation des installations de chauffage

Objet : Exploitation des installations de chauffage, de ventilation, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement d'eaux des bâtiments du CCAS de Pecquencourt

Date et heure limite de remise des plis : 04/06/2021 12:00

Organisme | Entité d'achat : MAIRIE DE PECQUENCOURT |

Pièce(s) jointe(s)

- CCAS - ENGIE.pdf